



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

மாநாடுகளை

Séance du Jeudi 11 Décembre 2025 à 20h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200068799-20251211-D2025-12-7-2a-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 18/12/2025
Publication : 18/12/2025

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :
5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : **61**
Nombre de membres présents : **37**
Nombre de membres ayant donné pouvoir : **5**
Nombre de membres excusés : **9**
Nombre de membres absents : **10**

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Mme Marie-Line LEVALLOIS a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Centre de Santé Intercommunal (CSI) – Signature du procès-verbal de mise à disposition du patrimoine entre l'Intercom de la Vire au Noireau et la commune de Valdallière

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE

M. Xavier ANCKAERT

M. Benoît BALAIS

Mme Nathalie BOUILLARD

Mme Catherine CAILLY

M. Pascal DALIGAULT

M. Sylvain DELANGE

Mme Valérie DESQUESNE

Mme Najat LEMERAY

Mme Gislaine MARIE

LA VILLETTE

M. Daniel BREARD

PERIGNY

M. Jérémie MORU

PONTECOULANT

Mme Gislaine MARIE

SAINT-DENIS-DE-MERE

M. Manuel MACHADO

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
TERRES-DE-DRUANCE					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean TURMEL					
BEAUMESNIL					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Gilles PORQUET					
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	<input checked="" type="checkbox"/>				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Olivier JEANNEAU	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Colette JOUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Bernadette LEROY	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Georges RAVENEL	<input checked="" type="checkbox"/>				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	<input checked="" type="checkbox"/>				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Maurice ANNE					
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Catherine GARNIER					
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN				<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Alain DECLOMESNIL					
M. Régis DELIQUAIRE	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Didier DUCHEMIN					
M. Marc GUILLAUMIN	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Francis HERMON	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Eric MARTIN					<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Natacha MASSIEU				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Sandrine SAMSON				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Cyndi THOMAS					<input checked="" type="checkbox"/>
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Frédéric BROGNIART	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Gilles FAUCON	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Brigitte CHAPET				<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Patrick POUPION	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Sabrina SCOLA				<input checked="" type="checkbox"/>	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLE				X	
M. Lucien BAZIN	X				X
M. Fernand CHENEL					
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT*	X				
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	37	0	5	9	10
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			37		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			42		

* M. Régis PICOT est arrivé au cours de l'examen de cette délibération, avant le vote.

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières, de la santé et de l'enseignement supérieur, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Il y a lieu, dans le cadre du transfert au 1^{er} octobre 2024 du centre de santé de Valdallière vers l'Intercom de la Vire au Noireau, de régulariser au titre des dépenses et des recettes les écritures suivantes qui font ainsi l'objet de délibérations concomitantes entre la commune de Valdallière et l'Intercom de la Vire au Noireau :

1) Régularisation des dépenses (cf. délibération n°D2025-3-2-9 du 02/04/2025)

Du 1^{er} octobre 2024 au 31 décembre 2024, la commune de Valdallière a engagé les dépenses suivantes :

- Chapitre 012 - Personnel (remplacement de la secrétaire médicale, entretien et espaces verts du site) pour un montant global de 1 251,91 €
- Chapitre 011 – Frais (logiciels, fournitures d'entretien, taxe foncière du bâtiment ...) pour un montant de 1 301,46 €/TTC

2) Régularisation des recettes (il convient ici de régulariser le montant final de recettes)

- Forfait patientèle : sur un total de 20 045 € au titre de 2024, La commune de Valdallière a perçu 18 882 € et l'Intercom de la Vire au Noireau 1 163 €. Si l'on tient compte de la proratisation, une régularisation est nécessaire en faveur de l'Intercom à hauteur de 3 848,25 €.
- Rémunération sur Objectifs de Santé Publique (ROSP) : L'Intercom a perçu la totalité de la ROSP au titre de l'exercice 2024 pour un montant de 4 048,60 €. Si l'on tient compte de la proratisation, une régularisation est nécessaire en faveur de la commune de Valdallière à hauteur de 3 036,45 €.
- Rémunération spécifique : sur un total de 22 440,10 € sur l'exercice 2024, la commune de Valdallière a perçu 14 099 € et l'Intercom 8 341,10 €. Si l'on tient compte de la proratisation, une régularisation est nécessaire en faveur de la commune de Valdallière à hauteur de 2 731,07 €.

Soit une régularisation en faveur de la commune de Valdallière de 1 919,27 €.

3) Bilan

Chapitre 012 Frais de Personnel	1 251,91 €
Chapitre 011 Charges à caractère général	1 301,46 €
Chapitre 70 Produits des services et ventes	- 1 117,18 € (3 848,25 € Intercom de la Vire au Noireau – 2 731,07 € Valdallière)
Chapitre 74 Dotations et participations	3 036,45 €
 Soit un total en faveur de la commune de Valdallière	 4 472,64 €

L'Intercom de la Vire au Noireau versera donc à la commune de Valdallière la somme de 4 472,64 € pour soldes opérations réalisées sur le centre de santé du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024.

De plus, et conformément aux dispositions de l'article L1321.1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), disposant que « le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date du transfert, pour l'exercice de cette compétence », il convient de procéder au transfert de l'actif afférent à l'exercice de cette compétence.

Les biens ont été mis à disposition à compter du 1^{er} octobre 2024 (date du transfert).

Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 26 novembre 2025, il est ainsi demandé au Conseil communautaire :

- d'approuver l'état de transfert de l'actif établi au 1^{er} octobre 2024, annexé ci-après,
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens qui fera l'objet d'une délibération concordante entre l'Intercom de la Vire au Noireau et la commune de Valdallière et dont le projet est joint en annexe ;
- de prendre acte que la commune de Valdallière et l'Intercom de la Vire au Noireau régulariseront les écritures comptables nécessaires au transfert de ce patrimoine.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	42	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité	<input type="checkbox"/> Non adopté			

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc - 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Mme Marie-Line LEVALLOIS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au
Noireau



DEBUT d'AMORTISSEMENT AU 01/01/2025

INTERCOM DE LA VIREAU NOIREAU									
Compte	N° inventaire Valdairière	Désignation du bien	Date acquisition	Durée Ats	Valeur Brute	Ats Antérieurs	Valeur Nette	Compte de reprise IVN	Libellés du compte
213181	VAL-2022-32	Acquisition AB 597 CABINET MEDICAL	23/06/2022	0	130 000,00 €	-	130 000,00 €	217313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux
213181	VAL-2022-32	Acquisition AB 597 CABINET MEDICAL-frais d'acte	06/07/2022	0	4 179,18 €	-	4 179,18 €	0	217313-VAL-2024-01
					134 179,18 €	-	134 179,18 €		
21351	VAL-2023-19	BULLE CARREE - PAULINE JULIEN (plaqué)	02/02/2023	10	600,00 €	54,83 €	545,17 €	21788	Autres
2152	VAL-2023-20	BATTI SERVICES SIGNALISATION	06/02/2023	20	696,19 €	31,43 €	664,76 €	21788	Autres
2188	VAL-2023-73	BULLE CARREE - PAULINE JULIEN (Signalétique)	05/04/2023	10	1 613,40 €	119,21 €	1 494,19 €		
					2 909,59 €	205,47 €	2 704,12 €		
21848	VAL-2022-86	LECONTE LUDOVIC - MATERIEL CMS	23/06/2022	10	6 070,00 €	607,00 €	5 463,00 €	21784	Matériel de bureau et mobilier
21848	VAL-2023-02	UGAP - MOBILIER CMS	11/01/2023	5	1 241,39 €	241,38 €	1 000,01 €	5	21784-VAL-2024-03
					7 311,39 €	848,38 €	6 463,01 €		
21838	VAL-2022-78	ODS INFORMATIQUE - BAIE DE BRASSAGE CMS	02/12/2022	4	409,09 €	132,88 €	276,21 €		
21838	VAL-2022-78	ODS INFORMATIQUE - EQUIPEMENT INFO CMS	02/12/2022	4	4 294,54 €	1 073,64 €	3 220,90 €		
21838	VAL-2022-78	ODS INFORMATIQUE - MATERIEL INFORMATIQUE CMS	06/12/2022	1	142,80 €	102,27 €	40,53 €	217838	Autres matériels informatique
21838	VAL-2023-28	ODS INFORMATIQUE - TERMINAL BANCAIRE CMS	22/03/2023	4	1 211,94 €	234,82 €	977,12 €		
21838	VAL-2023-38	ODS INFORMATIQUE - ONDULEURS CMS	26/04/2023	4	485,65 €	82,63 €	403,02 €		
					6 544,02 €	1 626,24 €	4 917,78 €		
2188	VAL-2023-08	DISTRIB SANITAIRE CHAUFFAGE - MATERIEL CMS	11/01/2023	10	1 996,27 €	194,08 €	1 802,19 €	21757	Matériel et outillages techniques
2188	VAL-2023-08	DISTRIB SANITAIRE CHAUFFAGE - MATERIEL CMS	20/01/2023	10	1 142,11 €	108,18 €	1 033,93 €		21757-VAL-2024-05
					3 138,38 €	302,26 €	2 836,12 €		
2051	VAL-2023-52	CEGEDIM - LOGICIEL CMS	14/06/2023	2	3 373,99 €	923,16 €	2 450,83 €	217838	Autres matériels informatique
					3 373,99 €	923,16 €	2 450,83 €		
21538	VAL-2024-50	UGAP - ACCES FIBRE CMS	19/06/2024	1	670,30 €	-	670,30 €	217838	Autres matériels informatique
213181	VAL-2022-32	ATELIER ALU - STORE EXTERIEUR CMS	11/07/2024	0	1 816,33 €	-	1 816,33 €	217848	Autres matériels de bureaux et mobiliers
					159 943,18 €	3 905,51 €	156 037,67 €		